

Mon Sud Avesnois

Le journal d'information de la communauté de communes Sud-Avesnois - N°4 Décembre 2015

ANOR / BAIVES / EPPE-SAUVAGE
FOURMIES / FÉRON / GLAGEON
MOUSTIER-EN-FAGNE / OHAIN / TRÉLON
WALLERS-EN-FAGNE / WIGNEHIES / WILLIES



Dossier P 6/7

DISPOSITIF D'AIDE ÉCONOMIQUE DIRECTE

Destiné aux TPE



Développement éco P 4

Success Story
En dépit de la crise, la société
Vieville se développe et innove

Tourisme P 8

Retour sur
les marchés nocturnes
d'Eppe-Sauvage

Ruralité P 11

La ruralité au cœur du Sud-Avesnois
Entre villes et villages,
des liens à tisser

Edito > 2

• Oser entreprendre la force de la CCSA

Développement économique > 3-4-5

- Micro-brasserie à Ohain
- Filière Pierre bleue
- Success Story, la société Vieville
- Espace vitrine au salon de l'entreprise et salon Créer 2015

Dossier > 6-7

- Dispositif d'aide économique directe destiné aux TPE
- La société Bruno Clerc
- La société Appelec Fils

Tourisme > 8

- Retour sur les marchés nocturnes d'Eppe-Sauvage
- Rallye du Patrimoine du Sud-Avesnois

Services > 9

- Le centre technique intercommunal opérationnel en 2016
- Offre spécial Noël : «Made in Sud-Avesnois»

Santé > 10

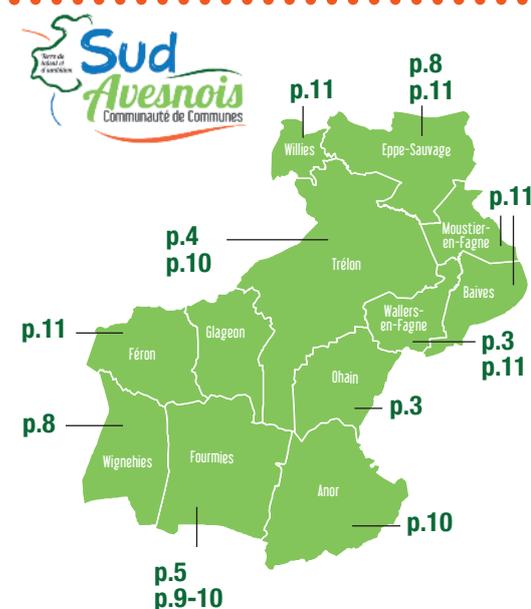
- Maisons de santé d'Anor, Fourmies et Trélon : Démarrage des travaux

Ruralité > 11

- Entre villes et villages, des liens à tisser

Informations > 12

- Le conseil de développement économique Sud-Avesnois



Journal d'information de la Communauté de Communes Sud-Avesnois

- Tirage : 14 000 exemplaires
 Directeur de la publication : Jean-Luc PÉRAT -
 Responsable de la rédaction : Dominique CÉSAR - Photos : Service communication,
 CCSA, La Voix du Nord - Rédaction : Communauté de Communes Sud-Avesnois
 - Maquette : Pélage GABEZ / GRISMOUSE Liessies - Impression : Dedeystere -
 Fourmies - Dépôt légal en cours

« Oser entreprendre la force de la CCSA »



J'avais finalisé mon édito mais... les terribles attentats de ce 13 Novembre m'ont amené à le modifier en assurant les victimes, les familles, tous ceux qui ont perdu un proche, ou ont été touchés dans leur chair, de toute la solidarité et de l'émotion, vive de soutien des habitants de la Communauté de Communes Sud-Avesnois.

Cette lâcheté, ce fanatisme barbare nous horripilent mais nous renforcent plus que jamais dans nos valeurs républicaines d'égalité, de fraternité, de liberté et de laïcité...

Un message fort et entier en direction de notre jeunesse en laquelle nous voulons croire et que nous voulons accompagner avec toute notre énergie.

C'est parti et vous avez pu le constater. Les travaux des 3 maisons de santé pluridisciplinaires ont débuté à Anor, Fourmies et Trélon. La pose d'une première pierre le samedi 7 novembre dernier, représente un moment symbolique de la détermination des élus de la CCSA et des professionnels de santé, à structurer les services de santé apportés aux habitants de tous âges de notre territoire.

Le développement économique nous motive chaque jour et nous mettons les moyens nécessaires pour écouter, inciter, accompagner les porteurs de projets ou les entreprises installées. La CCSA a depuis quelques semaines maintenant inscrit une délibération lui permettant d'assurer un financement participatif à l'industrie, à l'artisanat et au commerce dans le domaine de l'investissement (sous certaines conditions)... C'est une grande première qui s'applique déjà concrètement sur plusieurs dossiers (Société Remorques Hubière, Etablissement Bruno Clerc et Entreprise Appelec Fils)

Nous mettons les moyens nécessaires pour écouter, inciter, accompagner les porteurs de projets ou les entreprises installées.

On en parlait depuis longtemps et nombreux étaient ceux qui s'inquiétaient de ne pas voir la zone commerciale de Fourmies se développer... C'est chose faite, un début d'aménagement a commencé avec le nouveau promoteur. Bien évidemment sur ce dossier, les élus prennent en considération les activités commerciales du centre-ville de Fourmies afin de « jouer la complémentarité et le partenariat » : « **Faire de Fourmies la ville-locomotive du territoire reste notre priorité** ».

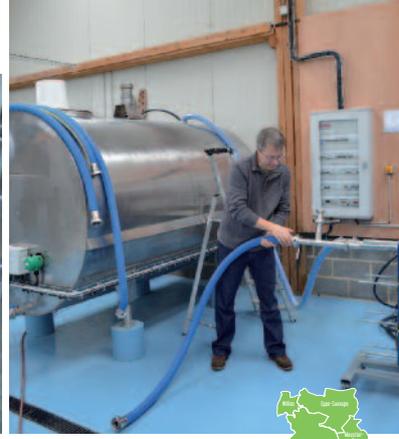
Réjouissons-nous également de la constitution du Conseil de Développement Économique du Sud-Avesnois et de la création du club des chefs d'entreprises. Ces structures de réflexion et de proposition renforcent ainsi la dynamique engagée autour de l'entrepreneuriat.

De nombreux sujets sont développés dans ce journal. Je vous invite à les découvrir. Bonne lecture.

De nombreux sujets sont développés dans ce journal. Je vous invite à les découvrir. Bonne lecture.

Vous restant fidèlement dévoué.

Jean-Luc Pérat
 Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois
 Maire d'Anor



➔ Développement économique

MICRO-BRASSERIE À OHAIN

« La bière coulera à flots »



Il est porteur de projet, ancien gérant d'entreprise, futur fabriquant et vendeur pour particuliers, Anorien, bref Philippe Descamps vit sa passion, la fabrication de boissons !

Tout a commencé en Mars 2014, Philippe Descamps a envisagé la **création d'une micro-brasserie sur notre territoire**. Ancien gérant d'entreprise dans la société Abaque, c'est à 51 ans, par passion pour la fabrication de boissons, qu'il donne une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

La rencontre avec la CCSA lui a été d'une grande aide. En relation avec la BGE, le réseau national d'appui aux entrepreneurs, cette rencontre lui a permis de **trouver un bâtiment pour développer son activité**, la fabrication de bières.

« **La Brasserie de Thiérache** » située dans la **zone d'Activités d'Ohain**, est une propriété de la Communauté de Communes Sud-Avesnois. Des travaux d'adaptation en terme de rejets des eaux usées et d'électricité, ont été réalisés avec la CCSA.

Vous pourrez retrouver Philippe Descamps sur les Marchés de Noël et sur les fêtes du terroir.



À savoir... Philippe Descamps brasse actuellement trois bières, une blonde, une ambrée et une de Noël, de 5 à 8 degrés, en bouteille de 33 et 75cl

INFOS

Au début du siècle, le territoire comptait un nombre important de Brasseries. Parmi elles, on retrouvait :

- **Anor** : Brasserie Malterie Martin, puis Hotte Martin, puis Warocquier & Cie
- **Trélon** : Brasserie Ansieau ; Brasserie Motte ; Brasserie Pailla ; Brasserie Monnier ; Grande Brasserie Coopérative ; Brasserie Verschave
- **Fournies** : Brasserie Poulain
- **Wignehies** : Brasserie Malterie Coopérative
- **Glageon** : Brasserie Malterie Bernard Lemaire, puis Bernard Champagne, puis Bernard



+CONTACTS

brasseriebethierache@gmail.com
15A route de Trélon - 59132 OHAIN
(à côté de la déchetterie)
07 82 13 62 28



FILIÈRE PIERRE BLEUE

Un savoir-faire à graver dans la pierre

Le développement d'une filière pierre bleue à haute valeur ajoutée demeure une priorité pour le Sud-Avesnois.

En 2010 et grâce à la volonté de l'intercommunalité du Guide du Pays de Trélon, aujourd'hui communauté de communes Sud-Avesnois, la SAS Pierre des Fagnes prenait possession d'un nouveau bâtiment conçu spécifiquement pour la taille de pierre et la fabrication à dimensions semi-industrielles.

Suite à des difficultés économiques, l'entreprise sera contrainte de déposer le bilan et sera placée en liquidation judiciaire.



La Communauté de Communes, propriétaire du bâtiment, a toujours aspiré à y réimplanter une **activité économique autour de la pierre bleue**. Il faut rappeler qu'il se situe à **Wallers-en-Fagne, village de la pierre bleue**, à proximité immédiate de la zone économique par la carrière CCM.

En septembre 2015, une nouvelle SAS baptisée **Atelier Pierre et Sculpture** présidée par Michel Lecat, entrepreneur à Feignies, prend possession des lieux avec l'aide de l'intercommunalité. Robert Lorban, président de la précédente SAS, n'a pas souhaité rester sur un échec.

Au moment de la vente aux enchères du matériel, c'est lui qui en a fait l'acquisition ; il est

ainsi le premier actionnaire de cette **nouvelle société qui compte pour le moment 2 salariés**.

Le principal enjeu pour le nouveau président est de démontrer aux acteurs économiques et politiques que **la pierre bleue locale est de bien meilleure qualité que celle extraite en Chine**.

L'atelier doté d'un important parc machines est divisé en 3 espaces : la transformation primaire de la pierre du bloc à la tranche, un autre à la taille et à la sculpture et le dernier en hall d'exposition. **Guy Harbonnier, l'un des tailleurs de pierre, estime que l'atelier peut tout faire** : décorations intérieures et extérieures, bâtiment, mobilier urbain, bordures et pavages, sculptures ornementales et funéraires. **Cette entreprise fait dans le haut de gamme avec finition exclusive !**

SUCCESS STORY



En dépit de la crise, la société Vieville se développe et innove

La société Vieville Sogedib, est un distributeur grossiste en boissons auprès des cafetiers, restaurateurs, hôteliers, entreprises, collectivités et associations.



Une volonté d'entreprendre

C'est en 1961 qu'elle voit le jour à l'initiative de Jacques Vieville, ouvrier dans l'industrie métallurgique et **qui avait toujours rêvé d'entreprendre**. Son projet, il le concrétisa en rachetant la **brasserie Bernard située à Glageon**, près de la carrière Bocahut.

Au début du 19^e siècle, **on comptait généralement une brasserie par commune dans le Nord de la France** qui fournissait les nombreux estaminets locaux (en moyenne, un estaminet pour 35 habitants). Au cours du 20^e siècle, face à l'évolution de la société entraînant une modification des comportements de consommation, **ces brasseries ont petit à petit disparu**.

C'est face à ce constat que Jacques Vieville, dans les années 60, **décide de prendre un tournant professionnel en transformant la brasserie en activité de négoce**.

Au début, l'entreprise ne fournissait que les établissements cafetiers de Glageon. Très vite, **sa réputation et son sérieux lui ont permis de fidéliser des clients sur l'ensemble du secteur de Trélon**. Cette période marque également le début d'une diminution du nombre de cafés en France. La société Vieville n'aura alors pas d'autre choix que d'étendre sa zone de chalandise aux secteurs de La Capelle, Le Nouvion-Thiérache, Maubeuge et Hirson.

Une affaire de famille

Les fils de Jacques Vieville rejoignent la société pour occuper différents postes clés :

- **Thierry occupe la gestion administrative et financière,**
- **Philippe prend la tête du service commercial,**
- **Bruno conduit la gestion logistique.**

La zone de distribution croît encore pour **s'étendre sur Valenciennes, Reims, Soissons, Villers-Cotterêt, Saint-Quentin, Laon, Compiègne et même Péronne**.

Fin des années 90, l'activité se porte bien et les bâtiments de Glageon deviennent trop étroits pour l'entreprise qui compte désormais 10 salariés.

La collectivité est intervenue

L'ex-communauté de Communes du Guide du Pays de Trélon, aujourd'hui communauté de communes Sud-Avesnois, va alors **aider la société Vieville à trouver de nouveaux locaux mieux adaptés à son développement**. C'est dans ce cadre qu'elle occupera, à partir de 2003, et suite à une réhabilitation des lieux engagée par le Guide, une partie des anciens établissements Extra-bois situés rue du Fourneau à Trélon aux côtés de la société Fossé. **Son site d'activité passe d'une surface de 400 m² à 3 600 m²**. Trélon devient le hub de l'entre-

prise au cœur d'un bassin de consommation de près de 2 000 000 d'habitants.

La société Vieville intègre au même moment le réseau de distribution C10 lui permettant de travailler avec les chaînes de restauration nationales.

En 2015, ce sont 30 personnes qui travaillent au service de cette entreprise.

Cette pleine croissance est le fruit d'une gestion familiale rigoureuse et d'une force commerciale de qualité reposant sur une équipe en contact permanent avec les clients. Elle le doit également à l'importance accordée aux sala-

Cette pleine croissance est le fruit d'une gestion familiale rigoureuse et d'une force commerciale de qualité reposant sur une équipe en contact permanent avec les clients.

riés en veillant à **privilégier des relations humaines**.

Et l'avenir ?

Bien que la période actuelle marque encore un ralentissement de l'activité des établissements cafetiers notamment en zone rurale, **la société Vieville n'est pas inquiète quant à son avenir**. Au-delà de pérenniser le site par une transmission familiale assurée à long terme, l'entreprise déborde de projets dans les cartons ; **elle souhaite notamment s'adapter aux nouveaux modes de consommation et s'engager dans le e-commerce**.





ESPACE VITRINE AU SALON DE L'ENTREPRISE ET SALON CRÉER 2015

« Une vitrine aux couleurs de la CCSA »

Les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015, 2 jours, ou l'occasion exceptionnelle de présenter des produits, des activités, et de mettre en valeur le savoir-faire des sociétés et des entreprises.



Pour cette 23^e édition du Salon de l'Entreprise et du Terroir, organisé par la Ville de Fourmies et en partenariat avec le Grand Prix de Fourmies, les partenaires de la création et du développement économique du PIDE (la Communauté de Communes Sud-Avesnois, la BGE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de métiers et d'Artisanat, Face Thiérache, Thiérache Initiative et la Ruche d'Entreprises de Fourmies) ont mis les petits plats dans les grands.

L'idée, présenter une vitrine qui valorise les entreprises et les fabrications du territoire. Un

slogan, « *En Sud-Avesnois, des Entreprises et des Hommes fabriquent leur réussite, notre fierté* » ; et une exposition afin de mettre en lumière le savoir-faire d'une quarantaine d'entreprises au travers de produits concrets, d'une vidéo et de photographies.

Des retours encourageants

Les retours de la population ont été très encourageants pour les années futures, la population a pu se sentir fière de son territoire. Le projet s'inscrit dans une démarche de com-

munication positive pour la CCSA. Cet événement a permis aux élus, aux exposants, et au grand public de découvrir ou redécouvrir la richesse et la diversité du potentiel économique du territoire.

L'année prochaine, la Communauté de Communes Sud-Avesnois poursuivra sur cette lancée avec un souhait de développement pour de nouvelles opérations.

« En Sud-Avesnois, des Entreprises et des Hommes fabriquent leur réussite, notre fierté »

À SAVOIR

Le PIDE est un guichet unique à votre service, que vous soyez porteur de projet ou chef d'entreprise. Son but, vous accompagne dans toutes vos démarches afin de faciliter l'émergence de votre projet.

CHIFFRES CLÉS

44 entreprises ont participé

6 partenaires installés au PIDE avec la CCSA



Les 14, 15 et 16 Septembre 2015, pour la 9^e édition du salon Créer à Lille Grand Palais, la Communauté de Communes était présente pour la première fois. Elle a présenté un stand en collaboration avec la communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

« L'union fait la force »

Aux côtés d'environ 150 exposants, ce regroupement a apporté une expertise aux nombreux créateurs, repreneurs, dirigeants et franchisés venus pour faire avancer leurs projets. Cette union a permis des économies d'échelle à la fois financières et humaines. C'était aussi une façon de parler d'une seule et même voix. Ainsi, l'impact auprès des porteurs de projets a été beaucoup plus important. Ces 3 jours ont connu un grand succès auprès des visiteurs et un grand nombre de contacts a pu être enregistré.

Le Salon Créer 2015 était le rendez-vous à ne pas manquer, il a permis de valoriser le tissu économique de notre territoire et les actions qui y sont menées en faveur des entreprises. Un message fort : proposer des solutions d'accompagnement aux créateurs et dirigeants potentiels, désireux d'investir dans leur activité. L'exportation de notre savoir-faire est une étape importante pour développer l'attractivité de notre territoire !



Dispositif d'aide économique directe destiné aux TPE

Les très petites entreprises (TPE) sont en France une appellation des entreprises de moins de 10 salariés. À l'échelle nationale, elles sont près de 2,1 millions et emploient 2,3 millions de salariés. En Sud-Avesnois, les TPE constituent près de 90% du tissu d'entreprises. Elles font la richesse de notre territoire en étant source d'emplois et de développement.

Afin de renforcer leur compétitivité, la Communauté de Communes Sud-Avesnois a décidé de mettre en place un dispositif d'aide économique direct.

Quelles sont les entreprises concernées ?

Les entreprises de 9 salariés maximum réalisant un chiffre d'affaire de moins de 1 000 000 € âgées de plus de 3 ans ou en création/reprise.

Les entreprises commerciales, artisanales, de service et de petite industrie sont directement concernées. Pour les modalités d'éligibilité, contacter la CCSA.

Pour quels investissements ?

L'aide mise en place par la Communauté de Communes sert à financer des investissements matériels et/ou de travaux effectués directement par l'entreprise.

Quelques exemples d'investissements matériels :

matériels d'agencement, rayonnages, véhicules de tournée, véhicules utilitaires, matériels de production, de fabrication permettant à l'entreprise d'accroître sa rentabilité, sa productivité.

Quelques exemples d'investissements travaux :

Construction, agrandissement, aménagement, amélioration de locaux, mise aux normes, accessibilité, rénovation de devantures (hors façades), éclairage, sanitaire.

Quel type d'aide ?

L'aide mise en place par la communauté de communes est une subvention dont le montant est calculé de la manière suivante :

- Entreprise en création ou reprise : 20% d'une dépense éligible comprise entre 5 000 et 15 000 €HT
- Entreprise de plus de 3 ans : 20% d'une dépense comprise entre 5 000 et 50 000 €HT

Les entreprises en création ou reprises doivent

impérativement être accompagnées par une structure d'aide telle que la BGE, la CCI ou la Chambre de Métiers.

Comment déposer une demande de subvention ?

Il est nécessaire de prendre contact avec le service Développement Economique de la Communauté de Communes Sud-Avesnois au **03 27 60 65 24**. Un dossier à compléter sera envoyé ou remis au porteur de projet et un rendez-vous lui sera fixé pour vérifier sa complétude avec un technicien.

Comment se déroule l'instruction des demandes de subvention ?

La commission développement économique de la CCSA a souhaité mettre en place un comité de sélection composé d'élus, techniciens et partenaires économiques.

Chaque dossier est examiné par cette instance qui émet un avis favorable ou non. Il reviendra au conseil communautaire de prendre la décision d'attribuer ou non la subvention à l'entreprise.

Il est important d'indiquer que le versement des subventions se fera en fonction des crédits inscrits et disponibles au budget de l'intercommunalité.

+CONTACTS

Service économique de la
Communauté de Communes
Sud-Avesnois
g.vilaire@cc-sudavesnois.fr
03 27 60 65 24



DEUX ENTREPRISES VIENNENT DE BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF D'AIDE

La société Bruno Clerc, technologie et précision

La société Bruno Clerc, atelier de mécanique générale, a vu le jour le 3 avril 1990 à Fourmies. Au démarrage, elle se spécialise dans le décolletage et le fraisage.

En 1994 et suite à un développement continu de l'activité, l'entreprise fait l'acquisition d'un bâtiment situé au 14 rue du Conditionnement à Fourmies.

L'activité ne cessera de croître, ce qui permettra l'embauche de 3 salariés et l'acquisition de machines numériques performantes automatiques.

À partir de 2004 et toujours dans une logique de développement, la société poursuit les travaux et les investissements matériels afin d'étendre ses champs de compétence en soudure et chaudronnerie.

La société compte aujourd'hui de nombreux clients et s'est forgée une excellente réputation grâce à son savoir-faire technique et sa réactivité. Cela s'est traduit par le



rapatriement, par certains de ses clients, de fabrications qui avaient été délocalisées à l'étranger.

En 2015, le site devient trop exigu pour répondre à la demande et la famille Clerc décide de réaliser une extension de 280 m² pour porter l'atelier à une surface de 880 m². Dans le cadre de ce projet, la société a sollicité l'aide de la Communauté de

Communes Sud-Avesnois à hauteur de 7 841,65 € afin de réaliser un certain nombre d'investissements (pont roulant, dalle béton, électricité).

Ce nouveau développement d'activité s'est d'ores et déjà traduit par l'embauche d'un nouveau salarié.

+CONTACTS

ETS BRUNO CLERC
14 Rue du Conditionnement
59610 FOURMIES
03 27 59 98 34
bruno.clerc3@orange.fr

La société Appelec Fils l'électricité, une histoire de famille

La société Appelec, c'est une institution sur le territoire du Sud-Avesnois. Créée en 1958 à Fourmies, cette société s'est très vite fait un nom dans le monde des travaux électriques avec une spécialisation dans le secteur professionnel.

Gérée par René Fievet, le grand-père, puis Bernard, le père, la société comptera une trentaine de salariés à l'apogée de son activité.

Malheureusement, la crise économique de 2008 aura raison d'elle en 2011.

En 2015, Appelec renaît sous le nom d'Appelec Fils et c'est, Nicolas, qui rétablit le courant. Plus qu'un métier, c'est une passion depuis toujours. Appelec fils est au service des professionnels et particuliers.

Afin de mener à bien son projet de création, Nicolas Fievet aura été accompagné par la Chambre de Métiers Nord - Pas-de-Calais.

La Communauté de Communes Sud-Avesnois a octroyé à son entreprise une subvention de 2 700 € pour l'acquisition d'un véhicule atelier et de matériels divers.

C'est certain, ses compétences et son expérience lui confèrent un bel avenir.

+CONTACTS

APPELEC & Fils
69, Rue du Général Leclerc
59610 FOURMIES
06 85 61 89 91
nicolas.fievet204@orange.fr





RETOUR SUR LES MARCHÉS NOCTURNES D'EPPE-SAUVAGE... Plaisirs des papilles et des oreilles à la campagne

Plus de 10 années après leur création, les marchés nocturnes d'Eppe-Sauvage ont toujours autant de succès, tant auprès du public que des exposants.

QUELQUES CHIFFRES

54 c'est le nombre d'exposants en 2015

7 000

c'est le nombre approximatif de visiteurs sur trois vendredis en 2015

Lors des trois derniers vendredis du mois de juillet dernier, plus d'une cinquantaine de stands, dédiés aux arts de la table, égailaient le parcours sur le stade au cœur du village.

L'originalité : un savoureux mélange de restaurateurs venus cuisiner sur place et de producteurs locaux, mis en musique par différentes formations professionnelles, et notamment une programmation dans le cadre de JolyJazz. Les papilles de ces quelques milliers de visiteurs ont été flattées !

À la buvette, vous retrouviez toute l'équipe du Conseil Municipal et des amis du village pour assurer l'animation. Pour la troisième année, un stand d'information sur les circuits-courts alimentaires était également présent, co-organisé par les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) d'Ohain et de Willies.

Les Marchés Nocturnes d'Eppe-Sauvage sont toujours l'occasion de se retrouver entre amis, en famille, sous le soleil du bocage du Sud-Avesnois, et permettent aux exposants de développer leur clientèle.

Rendez-vous en 2016 pour une nouvelle balade gourmande !



RALLYE DU PATRIMOINE DU SUD-AVESNOIS *Contes et légendes : place à l'imaginaire*

Dans une ambiance conviviale et sous un soleil digne d'un mois de juillet, le rallye du patrimoine du Sud-Avesnois s'est déroulé le 20 septembre dernier.

Co-organisé par la station touristique du ValJoly, l'écomusée de l'Avesnois, l'office de tourisme du Sud-Avesnois, les 12 communes du territoire et le

Cette année, la nouveauté était de proposer un rassemblement de tous les participants en un lieu unique pour la pause repas. À cette occasion, c'est le site du Hututu, qui a été retenu pour accueillir les quelque 200 personnes. Alors que les jeux d'adresse y étaient organisés, la commune proposait un repas complet sous la forme d'une assiette du contrebandier et du Hututu.

village de Liessies, cette nouvelle édition avait pour thématique les contes et légendes.

Après un briefing en règle, une quarantaine d'équipages est donc partie le matin depuis la salle des fêtes de Wignehies. Déguisés pour certains, armés de livrets de route remplis d'énigmes à élucider, c'est sûr, ils ne sont pas passés inaperçus dans les villes et villages.

Puis, c'est dans le théâtre de Fourmies que s'est terminée la journée avec le grand quizz final. De l'avis de chacun, ce fut un moment agréable et une manière originale de découvrir les secrets du Sud-Avesnois. Rappelons que cette manifestation était en outre inscrite dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Rendez-vous l'an prochain, avec un nouveau thème, l'école...



LE CENTRE TECHNIQUE INTERCOMMUNAL Complètement opérationnel en 2016 !

Un nouvel équipement pour
une gestion optimisée des
services de l'intercommunalité



La Communauté de Communes Sud-Avesnois a repris en 2010 la gestion de la collecte des ordures ménagères en régie. Dans ce cadre, il a été nécessaire de disposer de locaux techniques pour le stationnement et l'entretien des véhicules mais également d'espaces sociaux pour le personnel.

L'ex-intercommunalité Action Fourmies et Environs a fait le choix à cette époque de réhabiliter une partie du site économique « Pierre et Bertrand », propriété intercommunale, situé rue Théophile Legrand à Fourmies afin d'y accueillir ce service. Ce scénario a été privilégié par rapport à la construction d'un nouveau bâtiment en raison du coût ; cette réhabilitation a coûté 2 fois moins cher !

Les travaux ont été achevés en 2012.

En 2014, une 2^e tranche de travaux a été engagée avec la rénovation complète de la voirie du site qui, rappelons-le, accueille également une entreprise de mécano soudure qui occupe 4 500 m² de bâtiments et emploie 15 salariés ; il s'agit de la société Pierre et Bertrand Industrie.



Récemment et dans l'objectif d'optimiser la gestion de l'ensemble des services intercommunaux (collecte des ordures ménagères, service des fêtes, balayage, services techniques, brigades insertion) et notamment les coûts de fonctionnement, la CCSA a décidé de créer un pôle technique regroupant tous les services en un seul et même lieu : celui qui accueille déjà le service de collecte des ordures ménagères.

En conséquence, il a été décidé de mettre en place un chantier d'insertion pour démolir la toiture de la dernière partie du site non réhabilitée et d'engager des travaux de rénovation des anciens bureaux d'Action Fourmies pour y accueillir vestiaires, sanitaires, réfectoire, bureaux. Le chantier prendra fin en juin 2016.

OFFRE SPÉCIALE NOËL

Pour fêter Noël, offrez des cadeaux
« Made in Sud-Avesnois »

Ho, Ho, Ho... Le compte à rebours a commencé :
c'est bientôt Noël ! Vous cherchez un cadeau
original, fait main, unique pour Noël ?



Vous êtes en panne d'inspiration, ne cherchez plus ! Offrir le cadeau de Noël idéal avec l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois, c'est facile et rapide !

Venez découvrir la boutique en ligne sur www.sud-avesnois-tourisme.com/store ou tout simplement à l'accueil de l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois. La boutique est ouverte jusqu'au 24 décembre. Vous y trouverez des paniers de produits du terroir, des objets en verre, en bois, ou textiles issus des ateliers

de l'écomusée de l'avesnois, de l'Atelier du Crapaud Charmant, de la maison des artisans, mais aussi les livres de nos écrivains locaux etc...

Nous vous garantissons des cadeaux de Noël originaux, uniques et surtout « Made in Sud-Avesnois ».

N'attendez plus, franchissez les portes de l'Office de Tourisme du Sud-Avesnois.

du 7 au 24 décembre
À L'OFFICE DE TOURISME
DU SUD-AVESNOIS



@ BOUTIQUE EN LIGNE

www.sud-avesnois-tourisme.com/store



MAISONS DE SANTÉ D'ANOR, FOURMIES ET TRÉLON

Démarrage des travaux

« C'est parti, le gros œuvre a démarré »

Les travaux des 3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires d'Anor, Fourmies, Trélon ont débuté simultanément début septembre.



La Maison Pluridisciplinaire de Santé HQE d'Anor

Le projet, rappelons-le, a été labélisé au niveau national. **Il s'inscrit dans le pôle excellence rurale « Excellence Service »**. À ce titre le projet a été subventionné par l'Etat, la Région et le Département.

Cette forme d'organisation est perçue comme un moyen de maintenir une offre de santé de premier recours suffisante, moderne et de qualité. **L'objectif est d'attirer de nouveaux professionnels et d'échapper au problème de désertification médicale, tout cela en offrant un accès aux soins de proximité pour les populations dans un lieu adapté et permettant le développement de la télémédecine.**

Le montant total du projet s'élève à près de 6 millions €, dont 2,4 sont à la charge de la Communauté de Communes Sud-Avesnois. Le reste du budget a été complété par la Région, le Département et l'Agence Régionale de Santé, ce qui représente 60% de subventions.



La Maison Pluridisciplinaire de Santé HQE de Fourmies

À Fourmies, la Maison de Santé Pluridisciplinaire, d'une surface de 870 m², s'installe rue Jean Jaurès, dans le prolongement de l'Unité Territoriale de la Prévention et d'Action Sociale (UTPAS).

Celle d'Anor, d'une surface de 665 m², se situe sur la place à proximité immédiate du bureau de poste.

Enfin la maison de santé trélonaise voit le jour en lieu et place de l'ancienne passementerie rue Victor Hugo sur une superficie de 600 m².

La durée des travaux varie entre 10 et 12 mois, leur ouverture étant prévue pour 2016.

L'objectif est d'attirer de nouveaux professionnels et d'échapper à la désertification médicale

Les premières pierres des 3 bâtiments ont été posées le Samedi 7 Novembre en présence de Madame le Sous-Préfet, Virginie KLÈS, Monsieur Jean-Luc PÉRAT, Président de la Communauté de Communes Sud-Avesnois et Maire d'Anor, Monsieur Michael HIRAUX, Conseiller Départemental et Maire de Fourmies, Monsieur François LOUVEGNIES, Maire de Trélon, l'Association du Pôle Santé du Sud-Avesnois, le Conseil Régional et l'Agence Régionale de Santé.



La Maison Pluridisciplinaire de Santé HQE de Trélon



LA RURALITÉ AU CŒUR DU SUD-AVESNOIS...

Entre villes et villages, des liens à tisser



Un territoire aux multiples facettes...

Les communes composant la Communauté de Communes Sud-Avesnois se sont installées dans les clairières des massifs forestiers de la Fagne de Trélon, de la Fagne de Chimay et de la Haie d'Anor, y trouvant des matières premières indispensables ainsi que l'énergie...

Le bois était transformé en charbon de bois. Le sol était gorgé de sables nécessaires à la verrerie, et d'argiles riches en oxydes pour la production de la fonte et de l'acier. Une hydraulique variée donnait la force nécessaire aux mécanismes des moulins, makas et autres moteurs mais aussi un terroir agricole modérément riche pouvait accueillir de l'élevage bovin et ovin ainsi que des cultures céréalières destinées à la nourriture de l'homme et de son bétail. L'implantation de la ligne de chemin de fer Calais-Bâle dans les années 1870 a boosté ce territoire et permis la multiplication d'usines, plaçant ainsi **Fourmies dans un rôle de capitale d'un véritable bassin économique** dont les limites dépassaient largement notre Communauté de Communes.

L'industrialisation des XIX^e et début XX^e siècles n'a pas dégradé la diversité paysagère de notre territoire. **La richesse de ses sites**

est toujours aussi remarquable, nous pouvons toujours parler de RURALITE, sujet qui nous occupe aujourd'hui.

Le territoire de la Communauté de Communes Sud Avesnois reflète un paysage à multiples facettes. D'une ville centre, **Fourmies**, entourée de trois villes moyennes,

Permettre aux habitants et futurs arrivants de bénéficier des mêmes services que dans les grands pôles urbains est primordial.

que sont **Anor, Trélon et Wignehies**, suivies par **Glageon et Ohain**, puis les villages de **Féron** et de la Fagne, **Baives, Moustier-en-Fagne, Wallers-en-Fagne, Eppe-Sauvage, et Willies**, la ruralité ne peut se concevoir sans prendre en considération tous ces aspects.

De par sa définition, l'espace rural regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine. Le Sud-Avesnois regroupe cette configuration avec Fourmies en chef de file.

De ces nombreuses réflexions, **les Maisons de Santé Pluridisciplinaires sont un exemple fort dans le chantier de l'équité territoriale et d'offre de soins en milieu rural.** Permettre aux habitants et futurs arrivants de bénéficier des mêmes services que dans les grands pôles urbains est primordial.

Le second chantier du **développement du numérique et de l'accès au haut débit sur tout le territoire est également une priorité** sur laquelle la Communauté de Communes doit redoubler d'efforts. Le projet autour de la fibre en est une réponse.

L'école et la scolarisation de nos jeunes est un sujet d'inquiétude. Un suivi doit se mettre en place et s'assurer que les fermetures soient limitées, voire enrayées. **Pour maintenir la vie des villages, l'éducation est au cœur des communes et doit garantir une éducation de qualité** assurée par les Programmes Educatifs de Territoire.

Le maintien de l'agriculture est un autre point de vigilance de la Communauté. Celui-ci fait partie intégrante du développement économique et du **maintien des zones naturelles, équilibre du territoire entre petites fermes et grandes exploitations.** Chacun doit pouvoir y trouver sa place pour contribuer au développement et à l'aménagement du Sud-Avesnois.

Ces grandes thématiques, entre autres, liées à la ruralité sont des préoccupations essentielles à la Communauté de Communes. C'est pourquoi, autour d'un événement au premier semestre 2016, **nous aurons le plaisir de vous associer autour de ces questions et d'élaborer un véritable plan d'actions concerté pour promouvoir et valoriser cette ruralité qui est la nôtre, une force et une caractéristique à exploiter.**

+CONTACTS

contact@cc-sudavesnois.fr
03 27 60 65 24



« MARCHÉS PUBLICS »

Une formation pour les artisans et commerçants du Sud-Avesnois



Chambres de Métiers et de l'Artisanat



À la demande de la Communauté de Communes Sud-Avesnois, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Nord-Pas-de-Calais a décidé de mettre en place **une formation « Marché Publics » destinée aux artisans et commerçants** du Sud-Avesnois et des environs.

Cette formation aura lieu en 2 temps au Pôle Intercommunal de Développement Economique :

- **1 journée d'initiation**, le 29 janvier 2016
- **2 journées** pendant lesquelles les entreprises apprendront à **répondre aux appels d'offres**, les 5 et 12 février 2016

La formation est gratuite pour les ressortissants de la Chambre des Métiers. Elle sera payante pour les non ressortissants.

Cette formation a pour objectif de permettre aux artisans et commerçants d'acquérir les compétences nécessaires pour répondre aux appels d'offres. D'autant que la communauté de communes souhaiterait que **plus d'entreprises locales puissent y répondre**. Ces appes représentent un réel potentiel de développement pour toutes ces entreprises.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE SUD-AVESNOIS...

Elus, partenaires et habitants
au cœur d'une dynamique de développement

Initié par l'ancienne Communauté de Communes Action Fourmies, le Conseil de Développement Economique Sud-Avesnois tenait sa première assemblée générale le 17 septembre dernier au PIDE, en présence des partenaires, élus, entreprises, acteurs de l'ESS, de l'insertion et de la formation... du territoire.

Le Conseil de Développement Economique, qu'est-ce que c'est ?

Un espace de participation, d'échanges entre tous les acteurs dont la vocation est, de promouvoir l'animation du territoire, de proposer des actions pour les collectivités, de contribuer à l'information.

Qui peut y participer ?

Ouvert à tous, le Conseil de Développement accueille de nouveaux membres tout au long de l'année à travers ses commissions, ses groupes de travail, ses débats, ses assemblées plénières...

Reynald Coppeaux, directeur de l'insertion pour le Groupe LEADER Intérim, succède à Bernard



Cuisset, responsable chez Medtronic, comme Président du Conseil de Développement Economique Sud-Avesnois nous expose son rôle et les perspectives de cette instance :

« Le Conseil s'appuie sur cinq groupes de travail répartis sur différentes thématiques : **commerce, tourisme, entreprise, économie sociale et solidaire et insertion/formation**. En tant que Président, ma mission est d'assurer l'animation et la coordination des groupes avec les différents animateurs.

Je souhaite ouvrir ces groupes à tous ceux qui désirent contribuer à mettre en avant tous les atouts de notre territoire, et qui veulent contribuer à son développement.

Il est également envisagé de mettre en place deux groupes spécifiques **autour du numérique et de la création d'entreprise**.

Nous proposerons aux élus, dès le premier trimestre 2016, des pistes d'actions concrètes sur l'emploi, la formation, l'anticipation et la communication. avec le PIDE comme pôle fédérateur. »

Comment fonctionne le Conseil de Développement ?



→ Nous contacter

Siège de la Communauté de Communes Sud-Avesnois

Pôle Intercommunal de Développement Economique
ZA La Marlière
2 rue du Général Raymond Chomel
BP 60046
59612 Fourmies Cedex

TÉL : 03 27 60 65 24
contact@cc-sudavesnois.fr

Ouverture des bureaux
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h